

**SOUDAN**

**Violations massives des droits humains et du droit international humanitaire dans le Darfour**

*Index AI : AFR 54/010/2004*

*ÉFAI*

**Embargo : mardi 3 février 2004  
(00 h 01 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Face à l'intensification des combats et des déplacements de population dans le Darfour, à l'ouest du Soudan, Amnesty International demande à toutes les parties au conflit de respecter le droit international humanitaire et relatif aux droits humains en toutes circonstances. Dans un nouveau rapport de 43 pages sur le Soudan, l'organisation décrit les atteintes massives aux droits humains commises dans la région du Darfour.

En cherchant à mettre un terme à l'escalade du conflit armé dans cette région, les forces gouvernementales soudanaises et les milices favorables au gouvernement (connues sous le nom de *Janjawid*) menacent la vie, la liberté et les biens de plusieurs centaines de milliers de civils, qui sont victimes de bombardements aveugles, d'homicides, d'actes de torture – dont des viols de femmes et de fillettes –, d'arrestations, d'enlèvements et de déplacements forcés.

Depuis le début du conflit entre le Mouvement/Armée de libération du Soudan (MLS/ALS), basé dans le Darfour, et le gouvernement de Khartoum, en février 2003, des centaines de milliers de personnes ont ainsi été déplacées à l'intérieur de la région ou se sont réfugiées de l'autre côté de la frontière tchadienne.

Lors d'une mission dans l'est du Tchad en novembre 2003, Amnesty International a pu recueillir de nombreux témoignages de réfugiés soudanais. Ils ont raconté que leurs villes et leurs villages avaient été attaqués par des milices favorables au gouvernement et par des soldats des forces gouvernementales. La nature des homicides commis par ces soldats et par les *Janjawid* semble indiquer que les exécutions extrajudiciaires et illégales constituent une pratique bien établie.

*« Il existe des preuves évidentes de collaboration entre les forces gouvernementales et les milices favorables au gouvernement. Le gouvernement soudanais devrait soit cesser de soutenir et d'approvisionner les Janjawid, soit les soumettre à un strict contrôle hiérarchique, notamment en les obligeant à rendre des comptes pour les violations du droit international humanitaire », a déclaré Amnesty International.*

Or, les autorités soudanaises n'ont ni condamné les nombreuses atteintes aux droits humains commises dans le Darfour, ni mené des enquêtes transparentes et impartiales à leur sujet.

*« En restant silencieux face à ces exactions, le gouvernement soudanais cautionne ou encourage ces actes. Les forces gouvernementales et les milices favorables au gouvernement doivent cesser immédiatement de prendre des civils pour cible », a affirmé l'organisation de défense des droits humains.*

Par ailleurs, des civils ayant fui dans d'autres parties de la région ou au Tchad ont aussi été attaqués. Dans le Darfour, la crise humanitaire s'aggrave. En effet, en raison de l'insécurité et des restrictions imposées par le gouvernement, les organisations humanitaires n'ont qu'un accès très limité aux personnes déplacées et aux victimes du conflit. De même, au Tchad, l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'aux réfugiés soudanais est entravé non seulement par les conditions difficiles et l'isolement de la région, mais aussi par l'insécurité. Ainsi, le 29 janvier 2004, le gouvernement soudanais a bombardé la ville tchadienne de Tiné, faisant au moins trois morts et douze blessés parmi les civils.

Amnesty International appelle aussi les groupes d'opposition armés – le MLS/ALS et le Mouvement Justice et Égalité (JEM, *Justice and Equality Movement*) –, ainsi que les milices favorables au gouvernement, à respecter en toutes circonstances le droit international humanitaire, dont les dispositions sont contraignantes pour toute partie à un conflit armé interne. L'organisation engage également ces groupes à respecter et à protéger la vie et les moyens de subsistance des civils dans toutes les zones placées sous leur contrôle.

Enfin, Amnesty International demande une nouvelle fois qu'une aide humanitaire puisse être acheminée de toute urgence et sans restriction vers le Darfour, que des observateurs des droits humains chargés d'enquêter sur les attaques de civils soient envoyés dans la région, et qu'une commission d'enquête indépendante et impartiale soit créée pour examiner la situation complexe des droits humains dans cette région. Elle demande aussi que les graves atteintes aux droits humains commises dans le Darfour figurent à l'ordre du jour de toute éventuelle négociation de paix organisée à l'avenir à propos de cette région. ●

**Sur le site Internet d'Amnesty International vous pouvez consulter le rapport complet en anglais intitulé [Sudan. Darfur: "Too many people killed for no reason"](#) (index AI : AFR 54/008/2004) ainsi que le résumé en français, [Soudan. Darfour : « Trop de personnes tuées sans raison »](#).**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**